

# Compte-rendu du Conseil municipal du 10 juin 2015

---

Le Conseil Municipal de Moncaut, légalement convoqué le quatre juin deux mille quinze (4 juin 2015), s'est réuni en la salle du conseil de la mairie le mercredi dix juin deux mille quinze (10 juin 2015), à 20h30, sous la présidence de son maire, Monsieur Francis MALISANI.

**Etaient présents :** Monsieur Francis MALISANI, Madame Danièle RUFINO, Monsieur Didier MORAINÉ, Madame Josiane SOURBES, Madame Séverine BOZZI, Monsieur Olivier LAMOUREUX, Monsieur Thierry PITTICO, Madame Claudie VECCHI

**Etaient absents excusés :** Monsieur David BUTTIGNOL, Monsieur Michel LABAT, Madame Audrey MALOSSE-BOURLIOT, Monsieur Philippe SOULEAU, Madame Laure VIGNEAU

**Secrétaire de séance :** Monsieur Olivier LAMOUREUX

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux et ouvre la séance.

## 1 – Adoption du nouvel accord local de composition du conseil communautaire

---

Suite au décès du maire de St Vincent de Lamonojoie, Monsieur Dufust, la composition du conseil communautaire doit être modifiée.

Moncaut aurait 3 délégués désormais selon l'accord trouvé. C'est l'ordre du tableau du conseil municipal qui prévaut pour la représentation de la commune au conseil communautaire.

**Le conseil municipal, à l'unanimité  
APPROUVE l'accord sur la composition du conseil communautaire.**

## 2 – Tarifs cantine et garderie

---

Le tarif cantine pour les enfants pourrait augmenter d'1,90€ à 2,10€ le repas et pour les adultes à 3,10€ le repas. Lors du dernier conseil municipal, il a été proposé de se rapprocher du conseil municipal de Montagnac pour proposer ces augmentations.

Ce dernier a décidé une augmentation pour tous enfants et adultes à 2,10€ le repas.

**Le conseil municipal, à l'unanimité**

**DECIDE, pour conserver la cohérence avec la décision de Montagnac, d'augmenter les tarifs pour les enfants et adultes de 1,90 à 2,10€.**

### 3 –Projet école

Le prochain rendez-vous aura lieu avec la SEM47 et Madame Boucheyrou le 18 juin, 14h00.

L'assistance technique du département peut être sollicitée. A l'issue de la prestation approfondie (programme et élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises), un projet de convention sera proposé pour engager le conseil municipal, s'il en décide, à réaliser les travaux et solliciter les subventions départementales.

**Le conseil municipal, à l'unanimité**

**DECIDE de demander l'étude d'assistance technique au département.**

### 4 – Nettoyage salle des fêtes

Le contrat aidé de Martine sera augmenté à 26 heures sur un an pour lui permettre d'effectuer le ménage le vendredi. En effet, durant la semaine, l'école emprunte la salle, laquelle n'est pas toujours propre pour le week-end.

Des devis ont été demandés pour un nettoyage complet annuel de la salle. Le montant serait d'environ 300€ pour le devis le moins onéreux. Ce prix pourrait être répercuté sur les tarifs de la salle des fêtes.

**Le conseil municipal, à l'unanimité**

**PREND ACTE de l'augmentation de la durée hebdomadaire de travail de Martine.**

**DECIDE de faire nettoyer la salle une fois par an par une entreprise spécialisée.**

**FIXE le tarif de location de la salle à 120€ pour les habitants de la commune et 340€ pour les hors communes.**

**DECIDE de demander des chèques de caution pour le prêt des chaises.**

### 5 – Questions diverses

Site internet

Olivier LAMOUROUX doit recontacter le prestataire agenais pour savoir s'il est possible d'étaler la dépense d'investissement.

Une consultation par mail des conseillers municipaux pourra être organisée pour choisir le prestataire.

### **Terrain multisports**

Les tests de 1<sup>ère</sup> installation des équipements sportifs (stabilité et solidité) doivent être réalisés selon des prescriptions précises (art. R322-22 du code du sport). Rien, a priori, ne contraint la commune à passer par un bureau d'études.

Les peintures des lignes seront réalisées le 20 juin.

### **Réunion des associations**

Claudie VECCHI présente le compte-rendu de la dernière réunion des associations. La société de chasse aurait un besoin de salle spécialisée pour dépecer les animaux morts. Elle demande un terrain pour bâtir cette salle.

Pierre d'Hier et d'Aujourd'hui souhaiterait davantage de soutien moral.

Les écureuils montacautois ont un projet de cinéma.

Les associations ont soulevé le problème de propreté de la salle des fêtes et le besoin d'état des lieux pour tous (associations comprises).

Une fête d'octobre pourrait être organisée avec les associations (belotte, activités pour les enfants...).

La prochaine réunion a lieu le 25 juin.

Fin de la séance : 23h45